

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

\*\*\*\*\*

**2021/049**

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

**SÉANCE EN DATE DU 10 AVRIL 2021**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

## **POINT 17 : NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2021**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications de Monsieur Guy ROSSLER, adjoint au maire, qui indique :

« Le nettoyage de printemps prévu initialement le 17 Avril 2021 se déroulera en automne dès que la situation sanitaire sera plus favorable. Les volontaires pour participer à ce nettoyage se donneront rendez-vous à 9h devant l'hôtel de ville. Les participants se verront remettre des sacs, des gants et pour des raisons de sécurité et de visibilité pour ceux qui interviendront le long des routes, des chasubles fluorescentes. »

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

A l'unanimité des voix,

Décide :

- d'organiser à l'automne 2021 une matinée consacrée au nettoyage des espaces publics de la commune,
- de prendre en charge les frais de cette manifestation, à savoir :
  - \* la fourniture de 115 T-shirts pour un montant total de 547 euros HT
  - \* les frais annexes à l'organisation de cette manifestation à savoir : achat de petit matériel, frais de repas, frais d'assurances et toutes autres dépenses se rapportant à l'organisation de cette manifestation.
- de prendre acte que des crédits suffisants sont prévus au budget primitif 2021.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 13 avril 2021

Pour extrait conforme,  
Sarralbe, le 13 avril 2021  
Le Maire,  
Pierre-Jean DIDOT